

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du lundi 02 mars 2026

Nbre de membres
en exercice : 11
Présents : 9
Représentés : 0
Votants : 9

Le deux mars deux mille vingt-six à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Malroy, dûment convoqué le 16 février 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Hervé GAUDÉ, Maire.

PRESENTS : MMES & MM. Hervé GAUDÉ, Jean-Denis MARTIN, Anne SCHMITT, Henri POINSIGNON, Aloyse CAISSUTTI, Jenny FABBRI, Serge GODARD, Baptiste REMY, Nadine WEBER

Excusés :

Absents : Cédric BONFIGLIO, Patrick CARMIER

Conseillers ayant donné pouvoir :

Secrétaire de Séance : Jean-Denis MARTIN

DE_2026_010 : Déclaration d'intention d'aliéner

Par délibération n° 5 en date du 3 juin 2020, le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le droit de préemption de la commune n'a pas été exercé lors de l'instruction de la déclaration d'intention d'aliéner suivante :

Déclaration d'intention d'aliéner n° 4/2025 :

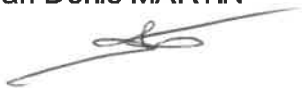
- Section n° 1 - n° 163, 24, rue Principale, de 57 a 87 ca,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Pour copie certifiée conforme au registre

A Malroy, le 02 mars 2026

Le Secrétaire de Séance,
Jean-Denis MARTIN



Le Maire,
Hervé GAUDÉ

